

<b>ABX Minilyse LMG 1L</b>	<b>A91A00247CFR</b>	<b>Révision 06/11/2007</b>
----------------------------	---------------------	--------------------------------

<b>1. Identification du produit et de la société</b>	
<b>1.1. Identification du produit</b>	
Nom du produit :	ABX Minilyse LMG 1L
Code produit :	Réf. HORIBA ABX : 0702010
<b>1.2. Utilisation du produit</b>	
Réactif de lyse des érythrocytes destiné à la numération et la différenciation des leucocytes et à la détermination de l'hémoglobine.	
<b>1.3. Identification de la société</b>	
	HORIBA ABX - Rue du Caducée - Parc Euromédecine 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 - FRANCE Tél. : (33) 4 67 14 15 16 Fax : (33) 4 67 14 15 17 E-mail : documentation@fr.abx.fr
<b>1.4. Numéro d'appel d'urgence</b>	
	Contactez le service d'urgence le plus proche

<b>2. Identification des dangers</b>	
<b>Préparation classée dangereuse selon 67/548/CEE - 99/45/CEE (Oui/Non) : Non</b>	
Dangers majeurs :	Nocif en cas d'inhalation, d'ingestion ou de contact avec la peau.
Risques spécifiques :	Toxicité extrême des vapeurs d'acide cyanhydrique qui peuvent se former au contact d'un acide.

<b>3. Composition / Informations sur les composants</b>					
<b>3.1. Description du kit</b>					
	REACTIF : 1 x 1 l : Agent de lyse				
<b>3.2. Composants dangereux (nom, concentration)</b>					
N° CAS	Nom	Concentration	Symbole	Risque	Numéro d'enregistrement
	Sel d'ammonium quaternaire Cyanure de potassium	< 20 % < 0,1 %	Xi, N T+, N	R36/37/38, R50 R26/27/28, R32, R50/53	

<b>ABX Minilyse LMG 1L</b>	<b>A91A00247CFR</b>	<b>Révision 06/11/2007</b>
----------------------------	---------------------	--------------------------------

<b>4. Premiers soins</b>	
Inhalation :	Faire respirer de l'air frais.
Contact cutané :	Laver la peau à l'eau savonneuse.
Contact oculaire :	Procéder immédiatement à un lavage oculaire à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
Ingestion :	Bien rincer la bouche et la gorge à l'eau si le sujet est conscient. En cas d'intoxication à l'acide cyanhydrique, pratiquer la respiration artificielle avec apport d'oxygène. Consulter un médecin.

<b>5. Mesures de lutte contre l'incendie : Produit non inflammable</b>	
Moyens d'extinction :	Utiliser tous les produits nécessaires pour la zone alentour.
Risques spécifiques :	Non déterminé.
Équipement spécial de protection :	Aucun.
Recommandations complémentaires :	Aucun.

<b>6. Mesures en cas de dispersion accidentelle</b>	
Précautions personnelles :	Porter une blouse de laboratoire, des gants de protection et des lunettes de sécurité.
Précautions pour l'environnement :	Éviter d'éliminer le produit dans les canalisations, l'eau ou le sol.
Méthodes de nettoyage / d'absorption :	Neutraliser à l'aide d'une solution d'hypochlorite de sodium. Après neutralisation, absorber, mais ne pas jeter dans les canalisations (incinération).

<b>7. Manipulation et stockage</b>	
<b>7.1. Manipulation</b>	
Mesures techniques :	Non déterminé.
Précautions :	Les précautions habituellement en vigueur dans les laboratoires doivent être observées.
Recommandations de manipulation :	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les voies respiratoires.
<b>7.2. Stockage</b>	
Mesures techniques :	Pas d'exigences particulières.
Conditions de stockage :	Conserver dans un récipient hermétique, à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 18 et 25 °C.
Matières incompatibles :	Éviter tout contact avec des éléments acides ou aqueux, sous peine de dégagement de vapeurs d'acide cyanhydrique extrêmement toxiques.
Emballage :	Polyéthylène ou autre matière plastique.

<b>ABX Minilyse LMG 1L</b>	<b>A91A00247CFR</b>	<b>Révision 06/11/2007</b>
----------------------------	---------------------	--------------------------------

<b>8. Contrôle de l'exposition / Protection personnelle</b>	
<b>8.1. Valeurs limites d'exposition</b>	
Paramètres de contrôle particuliers :	Non déterminé.
<b>8.2. Contrôles de l'exposition</b>	
<b>8.2.1. Contrôles de l'exposition sur le poste de travail</b>	
Mesures techniques :	Utiliser la ventilation générale de la salle.
Protection respiratoire :	Aucune requise.
Protection des mains :	Gants de protection.
Protection oculaire :	Lunettes de sécurité.
Protection cutanée :	Blouse de laboratoire.
Mesures d'hygiène :	Se laver les mains avant et après usage. Lavage des yeux et douche de sécurité en cas de manipulation prolongée.
<b>8.2.2. Contrôles de l'exposition environnementale</b>	
Non déterminé.	

<b>9. Propriétés physicochimiques</b>			
<b>9.1. Informations générales</b>			
État physique :	Solution aqueuse liquide.		
Couleur :	Incolore.	Odeur :	Odeur de cyanure.
<b>9.2. Informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement</b>			
pH :	10 (+/- 0,5)	Densité relative :	Non déterminé.
Point d'ébullition :	Non déterminé.	Solubilité :	Solution miscible avec l'eau.
Point d'éclair :	Non déterminé.	Coefficient de partage :	Non déterminé.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non déterminé.	Viscosité :	Non déterminé.
Propriétés explosives :	Non déterminé.	Densité de la vapeur :	Non déterminé.
Propriétés d'oxydation :	Non déterminé.	Taux d'évaporation :	Non déterminé.
<b>9.3. Autres informations</b>			
Non déterminé.			

<b>ABX Minilyse LMG 1L</b>	<b>A91A00247CFR</b>	<b>Révision 06/11/2007</b>
----------------------------	---------------------	--------------------------------

## 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter :	Éviter tout contact avec les réactifs suivants : ABX Basolyse, ABX Basolyse II. Éviter tout contact avec des éléments acides ou aqueux, sous peine de dégagement de vapeurs d'acide cyanhydrique extrêmement toxiques.
Matériaux à éviter :	Non déterminé.
Produits de décomposition dangereux :	Dégagement de vapeurs d'acide cyanhydrique au contact d'acides.
Autres informations :	Aucun.

## 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :	Risque d'intoxication grave en cas d'absorption ou d'inhalation. Cyanure de potassium : LD50, oral, rat : 10 mg/kg
Toxicité chronique :	Non déterminé.
Inhalation :	Non déterminé.
Contact cutané :	Non déterminé.
Contact oculaire :	Non déterminé.
Ingestion :	Non déterminé.
Autres informations :	Aucun.

## 12. Informations écologiques

<b>12.1. Ecotoxicité :</b>	Non déterminé.
<b>12.2. Mobilité :</b>	Contamination dangereuse de l'eau et toxicité pour les poissons et le plancton. KCN à l'état pur est un produit extrêmement toxique pour les poissons. LC50 ide mélanote (leuciscus idus, orfe) : 0,07 - 1 mg/L.
<b>12.3. Dégradabilité :</b>	Non déterminé.
<b>12.4. Potentiel de bioaccumulation :</b>	Non déterminé.
<b>12.5. Résultats de l'évaluation PBT :</b>	Non déterminé.
<b>12.6. Autres effets dangereux :</b>	Non déterminé.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

Surplus ou déchets (résidus) :	Neutraliser le produit (voir la procédure décrite au paragraphe 6), puis jeter. Ce produit doit être éliminé comme un produit chimique de laboratoire, conformément à la réglementation locale en vigueur.
Emballage souillé :	Incinération.

<b>ABX Minilyse LMG 1L</b>	<b>A91A00247CFR</b>	<b>Révision 06/11/2007</b>
----------------------------	---------------------	--------------------------------

<b>14. Informations relatives au transport (réglementations internationales)</b>	
Informations générales :	Aucun.
Voie aérienne (IATA) :	Non applicable.
Voie terrestre (ADR) :	Non applicable.
Voie maritime (IMDG) :	Non applicable.

<b>15. Informations réglementaires</b>	
Symboles :	Aucun.
Phrases R :	Aucun.
Phrases S :	Aucun.
Substances :	Aucun.
Dispositions particulières et lois afférentes :	Aucun.
Autres exigences réglementaires :	Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes nationaux et internationaux réglementant son activité.

<b>16. Autres informations</b>	
<b>16.1. Liste des phrases de risques (phrases R) significatives</b>	
Aucun.	
<b>16.2. Restriction d'utilisation recommandée</b>	
Voir les informations particulières données dans les informations sur le produit destinées à l'utilisateur.	
<b>16.3. Autres informations</b>	
<p>Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.</p> <p>Nous attirons en outre l'attention de l'utilisateur sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.</p> <p>L'utilisateur est seul responsable et doit prendre les précautions qui s'imposent pour l'utilisation de ce produit.</p>	
<b>16.4. Sources des données clés</b>	
Ce document a été compilé à partir d'informations extraites des documents donnés par nos fournisseurs de matières premières.	
<b>16.5. Révision</b>	
Les sections de la version précédente qui ont été modifiées sont indiquées par une ligne verticale sur le côté gauche du tableau.	